

Sommet sur les possibilités en aquaculture et en pêches

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches

Le 7 septembre 2017

#GouvertNB @GNBvousrépond

Résumé du Sommet de l'aquaculture et des pêches de 2015

- Shediac, 5 novembre 2015
- Plus de 40 participants de tous les secteurs de l'industrie : producteurs, pêcheurs, transformateurs, grossistes et exportateurs
- Les participants ont cerné les principales possibilités dans les six domaines suivants :
 - 1) Infrastructure
 - 2) Stratégie sur la main-d'œuvre
 - 3) Valeur ajoutée
 - 4) Gestion des ressources
 - 5) Croissance dans des industries précises
 - 6) Marchés et exportation

CE QUE NOUS AVONS ENREGISTRÉS QUE NOUS N'AI PAS FAIT

- Nouveau quai et parc industriel pour les producteurs de moules
 - *Notre attention en ce moment est l'expansion du secteur des huîtres*
- Développer la pêche du sébaste, du merlu, des rayures et des phoques
 - *Les nouvelles pêches et l'expansion des quotas sont un mandat du MPO et prendra du temps supplémentaire*

Résumé du Sommet de l'aquaculture et des pêches de 2015

Infrastructure

Ce qu'on nous a dit :

- Améliorer l'infrastructure à des fins de transport, de transformation et de productivité.
- Infrastructure, politiques, lois qui protègent la santé à long terme de nos eaux

Ce que nous avons fait depuis :

- Investissements significatif dans les centres de services maritimes à Bas-Caraquet, à Shippagan et à Grand Manan.
- Investissements dans l'automatisation pour nos secteurs de traitement du homard par ex. Efficacité du traitement et nouvelles conceptions d'ingénierie innovantes pour le traitement à valeur ajoutée.
- Partenariat avec le gouvernement fédéral pour examiner le cadre législatif de l'aquaculture

Résumé du Sommet de l'aquaculture et des pêches de 2015

Stratégie sur la main-d'œuvre

Ce qu'on nous a dit :

- Améliorer la technologie afin de dépendre moins des travailleurs pour les postes difficiles à pourvoir.
- Mieux communiquer les possibilités de carrière dans l'industrie.
- Rehausser le plafond alloué par le PCNB actuel.
- Changer le Programme des travailleurs étrangers pour qu'il tienne compte de l'aspect saisonnier des pêches et de l'aquaculture.

Ce que nous avons fait depuis :

- Nous avons travaillé avec Éducation postsecondaire, Formation et Travail pour élaborer un plan d'action provincial qui vise à relever les défis liés au marché du travail.
- Nous avons défendu les transformateurs auprès du gouvernement fédéral pour trouver des solutions à court terme relativement au Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Résumé du Sommet de l'aquaculture et des pêches de 2015

Valeur ajoutée

Ce qu'on nous a dit :

- Les produits transformés doivent être mieux adaptés aux marchés de consommation (traitement secondaire).
- Sensibiliser les consommateurs du monde entier à la qualité des produits du Nouveau-Brunswick.
- Utiliser 100 % des produits de la mer en trouvant un moyen d'utiliser les sous-produits et en adoptant une mentalité « zéro déchet ».

Ce que nous avons fait depuis :

- Projets soutenus pour développer de nouvelles lignes de produits
- Nous avons créé une Unité d'exécution des priorités relatives à la bioéconomie, dirigée par BioNB et le MAAP.
- Charte de bioéconomie prescrite par l'UEP, visant à faire l'inventaire de la biomasse disponible pour des investissements de l'étranger.

Résumé du Sommet de l'aquaculture et des pêches de 2015

Gestion des ressources

Ce qu'on nous a dit :

- Protéger la santé des eaux et des populations de poissons au moyen de politiques, de lois et de mesures d'allocation judicieuses.
- Stabiliser les pêches lucratives au moyen de l'ensemencement, de la recherche et du développement et de la prédation.

Ce que nous avons fait depuis :

- Mise en œuvre d'un Cadre de renouveau pour les pêches et d'un plan de travail connexe pour 2017-2018.
- Plaidoyer continu avec le gouvernement fédéral au nom de nos pêches

Résumé du Sommet de l'aquaculture et des pêches de 2015

Croissance dans des industries précises

Ce qu'on nous a dit :

- Il existe des possibilités dans des industries de produits tels que les huîtres, le sébaste, la merluche, le bar rayé, les phoques, les anguilles et les algues (sauvages).

Ce que nous avons fait depuis :

- Établissement d'une nouvelle Direction de la croissance des entreprises au sein du MAAP pour accorder la priorité au développement économique des secteurs de la pêche et de l'aquaculture.
- Renouvellement d'une Stratégie de développement de la conchyliculture de cinq ans (à commencer cet automne) – Priorité accordée à la culture d'huîtres.
- Étude socioéconomique de l'industrie de la conchyliculture (rapport final à être présenté au printemps).
- Ateliers techniques pour les pisciculteurs et les employés (ex. Ateliers sur la santé des mollusques, Certification BAP)
- Révision de la politique sur la truite arc-en-ciel en eaux douces

Résumé du Sommet de l'aquaculture et des pêches de 2015

Marchés et exportation

Ce qu'on nous a dit :

- Viser des marchés de produits de première qualité et encourager des accords commerciaux tels que l'Accord économique et commercial global et le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement.

Ce que nous avons fait depuis :

- La stratégie sur les boissons et les aliments locaux a été lancée en octobre 2016.

Sommet de l'aquaculture et des pêches de 2017

Perspectives d'avenir

Secteurs d'intervention en ce qui concerne les possibilités :

- Accroître la production
- Accroître les ventes à l'exportation et sur le marché intérieur
 - Salubrité et traçabilité des aliments
 - Pénétration du marché (possibilités à valeur ajoutée; promotion des produits du Nouveau-Brunswick; améliorer l'image de marque; maximiser les avantages qu'offrent les nouveaux accords commerciaux)
 - Promotion croisée avec d'autres produits
- Favoriser le développement des entreprises
 - Approche axée sur les possibilités (équipe tactique)
 - Programmes adaptés à la croissance actuelle des entreprises
 - Possibilités d'emploi/Approche pour le recrutement et le maintien dans les industries
 - Réglementation - Gouvernance responsable (examens réglementaires, collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux)
- Mobilisation des Premières Nations

Merci

Des questions?